

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Band: 68 (1959)

Heft: 3

Rubrik: Conférences régionales des présidents de sections croix-rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONFÉRENCES RÉGIONALES DES PRÉSIDENTS DE SECTIONS CROIX-ROUGE

Le 21 mars a eu lieu à Lausanne la conférence régionale des présidents des sections romandes de la Croix-Rouge suisse. Cette réunion était présidée par le docteur G. Du Pasquier, membre du Comité central. Le colonel Burgi, médecin-chef de la Croix-Rouge suisse, y assistait ainsi que M. J. Pascalis, adjoint au secrétaire central, et divers représentants du secrétariat central. Les sections suivantes étaient représentées:

Genève; Gruyère; Jura-Sud, Neuchâtel vignoble et Val-de-Ruz, La Chau-de-Fonds; Echallens, Lausanne, Lavaux, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Payerne; Pays-d'Enhaut, Rolle, Sainte-Croix, La Tour-de-Peilz, Vallorbe, Vevey; Haut-Valais.

Matériel hospitalier

Après avoir introduit la séance et salué les assistants, le Dr Du Pasquier donna la parole au colonel Burgi et à M. Steffen, du secrétariat central, qui exposèrent le nouveau règlement concernant le matériel hospitalier de la Croix-Rouge suisse destiné à être utilisé en cas de guerre ou de catastrophe. Ce matériel, confié aux sections et réparti dans toute la Suisse, est en voie de rénovation, de façon à être standardisé et à répondre aux normes actuelles. Il incombe aux sections de maintenir ce matériel en parfait et constant état. M. Du Pasquier soumit aux présidents romands les divers articles du règlement qui doit être approuvé par le Comité central et prit note de quelques remarques qui furent faites, notamment par le Dr Barbey, de Genève.

Croix-Rouge de la Jeunesse

Il appartient ensuite à M. Jenni et à M. Joost de présenter le réjouissant développement de la Croix-Rouge de la Jeunesse et d'insister sur l'intérêt qu'il y a à voir les sections s'occuper activement des « juniors ». A Lausanne, à Vallorbe, entre autres, d'excellents résultats ont déjà été obtenus dans cet ordre d'idée. Il s'agit de songer également à trouver des tâches pour les adolescents, qui ont passé l'âge scolaire de la Croix-Rouge de la Jeunesse. M. Joost suggère ainsi la création de colonnes de volontaires juniors qui pourraient rendre de précieux services et qu'il faudrait former à des tâches précises.

Deux instituteurs de Genolier, MM. Matthey et Dumusc présentèrent ensuite leurs expériences personnelles et le travail accompli par les groupes juniors de la région. M. Dumusc fit notamment entendre des fragments de deux bandes magnétiques enregistrées, l'une, par des élèves de Genolier et contant la vie de leur village, et l'autre par des juniors canadiens du Saskatchewan, lors d'un camp au lac « Qu'appelle ». Ces premiers échanges de bandes enregistrées seront, souhaitons-le, suivis de nombreux autres. Et tous les assistants prirent un vif plaisir à entendre les montages et les chants de juniors tant vaudois que canadiens.

Assistants bénévoles et aides hospitalières

M^{lle} Zotter, qui a pu suivre en Angleterre l'activité dans ce pays des assistantes bénévoles et mesurer l'importance de leur concours dans maints domaines, montre la place que ce service peut et doit prendre chez nous aussi. Des sections l'ont déjà compris et réalisé, on ne peut que souhaiter de voir leur exemple suivi et déve-

loppé. Comme le note M. Pascalis, c'est un problème nouveau et une tâche nouvelle qui se posent aujourd'hui à la Croix-Rouge suisse que de venir en aide à ceux qui, aidés matériellement, souffrent pourtant de leur solitude — vieillards, handicapés de toutes catégories.

M^{lle} Vischer, de son côté, parle de la formation d'aides capables de suppléer en cas de nécessité au manque d'infirmières ou de samaritaines dans les services hospitaliers. Un cours spécial d'aides hospitalières volontaires de la Croix-Rouge — qui ne doivent pas être confondues avec les aides hospitalières professionnelles de nos hôpitaux — a été étudié dans ce but. Ce cours, de 14 leçons de deux heures, dont quatre de théorie et dix de pratique, complété par un stage de 100 heures, a eu lieu pour la première fois à Berne en hiver 1958 et trois cours ont eu lieu cet hiver à Zurich. Ces cours doivent être préparés avec soin, il convient également de limiter encore leur recrutement à des personnes parfaitement aptes. Une carte d'aide hospitalière de la Croix-Rouge, signée par le médecin-chef de la Croix-Rouge suisse et le président de la section dont dépend la collaboratrice, est délivrée à celles qui ont suivi ce cours. Il va de soi que le service de ces aides doit être limité aux cas d'urgence et qu'elles ne peuvent être utilisées par les hôpitaux sans l'assentiment de la section dont elles dépendent. Leur préparation en effet ne peut se comparer à celle des aides hospitalières professionnelles.

Divers problèmes

M. Pascalis rappelle le travail de propagande qui a été fait tant en Suisse allemande — exposition itinérante dont modèle a été pris sur une exposition genevoise — qu'en Suisse romande — conférences d'une infirmière — depuis plusieurs années pour augmenter le recrutement de nos élèves infirmières. Le docteur Du Pasquier souligne que les inscriptions des élèves vont augmentant, mais que les besoins allant eux aussi en augmentant, cet effort doit donc être poursuivi. Particulièrement le travail qu'a commencé M^{me} Piaget.

Le travail préparatoire à la campagne de recrutement de nouveaux membres de la Croix-Rouge suisse, qui aura lieu en 1963 sur le plan national comme Zurich en a émis le vœu, se poursuit.

M. Pascalis et le docteur Du Pasquier donnent également des renseignements sur l'action de divers comités locaux et du comité national pour l'érection de monuments à Henry Dunant à Genève et à Heiden.

M. Pascalis donne également les résultats de la campagne de donneurs de sang qui a eu lieu récemment avec le concours de Radio-Lausanne et de la Chaîne du Bonheur, résultats que nous donnons plus loin. (T.)

*

CONFÉRENCES RÉGIONALES DES PRÉSIDENTS A ZURICH ET A LOCARNO

Les présidents des sections alémaniques se sont réunis à Zurich le 12 mars et ceux des sections de langue italienne à Locarno le 14 mars. L'ordre du jour comprenait les mêmes points que celui des sections romandes. Les sections tessinoises ont discuté également du développement des centres régionaux de transfusion.